6. ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

6.1 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

MINIMISEZ L'IMPACT DE VOTRE ÉVÈNEMENT

L'environnement, au sens écologique du terme, est affecté dès lors que l'on fait usage de ressources (eau, matériaux, énergie). L'écoresponsabilité dans les événements consiste donc en partie à faire preuve de sobriété dans l'usage de ces ressources afin d'assurer la pérennité de l'organisation d'événements dans une perspective de développement durable.
Bien que vous ne soyez pas responsables de l'exploitation des immeubles où vos événements se déroulent, vous avez néanmoins la responsabilité de limiter au minimum la consommation d'eau et d'énergie dans les locaux où vous vous trouvez.
Si l'événement a lieu à l'extérieur (sur les terrains de l'UdeM), vous devez faire en sorte que votre événement soit respectueux de l'environnement humain de l'UdeM, ceci dans une perspective du maintien des règles de bon voisinage.
Enfin, vous avez la responsabilité de mitiger les impacts que peuvent avoir certaines activités sur l'environnement naturel.

6.1 RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

FAITES PRENDRE CONSCIENCE DE LA FRAGILITÉ DES MILIEUX NATURELS DANS LESQUELS VOTRE ÉVÈNEMENT A LIEU

Notre campus de Montréal possède l'immense privilège d'être localisé dans un cadre exceptionnel, en plein cœur de Montréal et faisant partie du patrimoine historique et naturel du Mont-Royal. De plus en plus, les événements organisés entendent bénéficier des milieux extérieurs et naturels, surtout pendant la belle saison.
Par exemple, il est possible de planifier une réunion-randonnée ou d'organiser une activité à l'extérieur. Il convient toutefois de rappeler aux participant.e.s la très grande fragilité de ces espaces boisés en milieu urbain tout en mettant l'accent sur les projets de sauvegarde et d'accroissement de la biodiversité mis en place au travers du Plan biodiversité de l'UdeM.

Vous souhaitez proposer une activités originale à vos convives tout en mettant en avant les valeurs durables de l'Université?
Vous pouvez organiser une visite des boisés sensibles et des projets en biodiversité du campus dans le cadre de votre événement. Pour ce faire, contactez l'Unité du développement durable pour plus de renseignements : durable@umontreal.ca
Certaines conditions s'appliquent.

Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années dans le domaine de la biodiversité sur le campus de Montréal, celles-ci allant de l'agriculture urbaine à la réintroduction d'espèces disparues. Montrer à vos convives les efforts déployés à l'UdeM peut accroître leur intérêt pour la protection de la biodiversité tout en donnant une image positive et durable de votre évènement.

6. ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

Grille de mesures : les questions à se poser pour un évènement plus durable

6.1 ENVIRONNEMENT

- ❑ 6.1.1 Minimiser l'impact de la consommation d'eau

En cas d'utilisation d'eau pour des fins non alimentaires :

- *opter pour des appareils à faible consommation et interrompre l'écoulement entre deux utilisations;*
- *s'assurer que l'espace choisi permette un écoulement régulier vers une bouche de canalisation ceci afin d'éviter les accumulations d'eau pouvant affecter la biodiversité (en dépit de l'utilisation de produits certifiés ÉcoLogo)*

- ❑ 6.1.2 Utiliser des produits de nettoyage écologiques

En cas d'utilisation de produits nettoyants à l'extérieur pour des fins non alimentaires, rechercher les produits identifiés par un ÉcoLogo

- ❑ 6.1.3 Limiter la consommation d'énergie

Sensibiliser les participants à éteindre les lumières lorsqu'ils quittent un local et à mettre les appareils électroniques en mode veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés

- ❑ 6.1.4 Limiter les nuisances sonores

Dans le cas d'un événement extérieur, s'assurer que la musique (ou tout autre son continu) soit limitée à 80 décibels et prévenir les personnes pouvant être affectées par le bruit.

6.2 BIODIVERSITÉ

- ❑ 6.2.1 Faire la promotion de la biodiversité

Le campus de Montréal est particulièrement riche en biodiversité. Parlez-en à vos invités!

- ❑ 6.2.2 Sensibiliser les participants au respect de la biodiversité du campus

Si certaines de vos activités se déroulent à l'extérieur, ou encore si des participants ont à circuler sur le campus, les informer des mesures à suivre visant à respecter les zones sensibles en biodiversité :

- *au printemps, ne pas piétiner dans les boisés ceci afin d'éviter la compaction des sols et de nuire aux jeunes pousses;*
- *ne pas tenir d'activités dans les zones sensibles durant la période comprise entre mai et octobre afin d'éviter de nuire à la nidification et la reproduction des oiseaux;*
- *rester en tout temps sur les sentiers.*